



Le Plongeur Encadré 40 mètres (PE40)

La suite du niveau 1 si vous ne cherchez pas l'autonomie.

Avec *ce brevet*, vous pourrez évoluer avec d'autres plongeurs jusqu'à 40m, encadré par un guide de palanquée.

La formation se déroule en piscine et en fosse et validée en milieu naturel.

Conditions de candidature :

- Être titulaire du brevet de plongeur Niveau 1 (N1) de la FFESSM ou équivalent pour débiter la formation.
- Avoir réalisé au moins 4 plongées (attestées) en milieu naturel.

